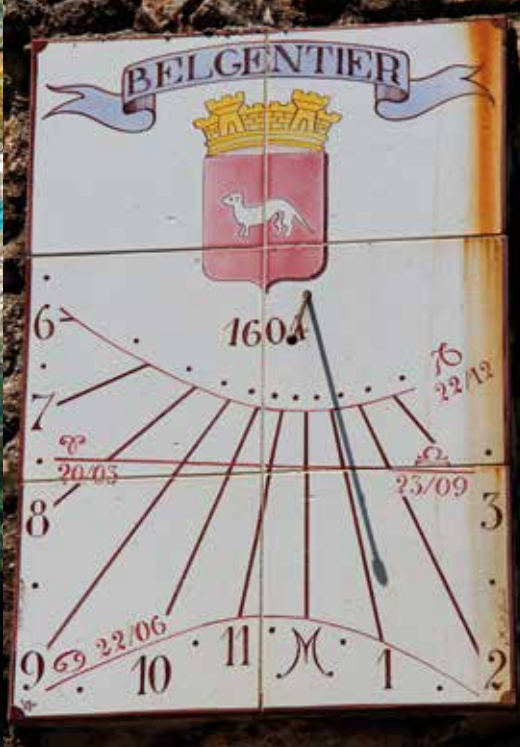


Belgentier

Revue municipale 2019





Sommaire

P3	Le mot du maire
P 4	Environnement
P 5	Finances
P 6	Travaux communaux
P 7	Autres travaux
P 8/9	PNR de la Ste Baume
P 10	Ecole / Alsh
P 11	Année Scolaire
P 12	Etat Civil / Infos Service
p 13/14/15	Culture/Animations

Revue municipale de Belgentier
 Directeur de la publication : Dr Bruno Aycard
 Directeur de la rédaction : J.Fondacci
 Conception graphique et impression : Caractere & SIRA
 Distribution : Boîtes aux lettres
 Dépôt légal : Décembre 2018
 Crédits photos : J.Fondacci, Valérie Ruperti
 Tirage : 1300 exemplaires



Le mot du Maire



Comme à l'accoutumée, ce bulletin vise à vous informer des actions et projets communaux réalisés durant cette année.

L'agrandissement de la cour de l'école promis dans notre programme est enfin achevé, après qu'un accord amiable avec le propriétaire du terrain concerné ait été conclu, sur la base d'un échange d'une servitude d'accès contre la cession gracieuse de 220 m² à la commune. Dès l'acquisition, les travaux ont été lancés cet été afin de livrer cet espace pour la rentrée. Parallèlement les employés municipaux se sont attachés à terminer l'accès aux écoles avec la mise en place d'un trottoir et d'un éclairage public.

L'installation d'un « City park » sur une partie de la plateforme située près des tennis a parachevé l'aménagement entrepris l'an dernier dans ce secteur.

La mise en œuvre au centre village d'un système de « feu récompense » de part et d'autre des bars a permis de favoriser le ralentissement des véhicules.

Cette année nous avons installé des caméras de vidéo-protection au quartier de l'Escride pour améliorer la sécurité publique dans ce secteur. A la demande de la commune, la CCVG a entrepris la première tranche des travaux d'élargissement d'une portion du chemin de Ferrantu ; une seconde tranche sera engagée cette année sur sa partie Sud.

La création de dix caveaux en concession cinquantenaire dans le cimetière a répondu aux attentes de nos administrés ; en même temps cela a permis de préserver la quiétude des lieux en évitant d'effectuer des travaux permanents à l'intérieur de l'enceinte.

La restauration du cabanon communal situé au départ du chemin de Valbelle a répondu au double objectif de sécuriser le bien et de créer un lieu de stockage de matériaux pour le service technique.

La restauration du local des WC du Parc Peiresc interrompue en cours de chantier par l'architecte des Bâtiments de France pour des modifications mineures ont repris et sont en voie d'achèvement.

Vous avez pu également remarquer qu'une borne de recharge a été implantée en face du Centre Technique Municipal sur l'avenue Louis Arnaud à destination des utilisateurs de véhicules électriques.

Enfin pour répondre à une demande des parents, la commune a augmenté d'une demi-heure la garderie périscolaire du soir.

Tous ces travaux et amélioration de nos services au service de la population ont été réalisés par de l'autofinancement et avec l'aide de subventions départementales et communautaires.

Avant de terminer ce petit mot, je tiens à adresser les très sincères remerciements de la municipalité à tous les bénévoles qui de près ou de loin ont participé au bien commun, que ce soit au travers des associations ou par le biais du Comité Communal Feux de Forêts.

En cette période de Nouvel An, permettez-moi, chers administrés, de vous adresser avec l'ensemble de l'équipe municipale tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Docteur Bruno AYCARD
Maire de Belgentier
Conseiller Départemental du Var
Vice-Président de la Communauté
de Communes de la Vallée du Gapeau

Environnement

BELGENTIER - Porte du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume (PNR)

La commune vient de s'associer au programme Mouv'Elec Var initié par le Symielecvar, pour la mise en place (en face du CTM) d'une borne de charge des véhicules électriques.

En 2018, 107 bornes ont été installées dans tout le Var facilitant ainsi dans notre département l'usage de ces véhicules qui contribuent à améliorer la qualité de l'air.

Pour celles et ceux qui sont intéressés par cette problématique, nous vous conseillons de visiter le site du Symielecvar : symielecvar.fr@symielecvar83.

L'environnement étant l'affaire de tous, nous saluons toutes les initiatives privées ou associatives qui s'investissent pour la protection de la nature.

Le Comité des Fêtes de Belgentier organise tous les printemps la manifestation du « Jardin des Astuces » dans le Parc Peiresc qui fait la promotion dans une ambiance festive et solidaire de toutes les initiatives de récupération et transformation d'objets dans le droit fil du développement durable.



Belgentier, un urbanisme soucieux de préserver son environnement

les jeunes dans la compréhension du fonctionnement des écosystèmes. Toujours dans le Parc Peiresc, la commune a été heureuse d'accueillir le 12 septembre dernier les participants au tour de France cycliste « Alternatiba » des territoires en transition ! Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat, il vise à combattre l'effet de sidération, le sentiment d'impuissance et donc la démobilitation que peuvent provoquer la gravité et l'importance du défi climatique en montrant que des solutions concrètes existent.

Lors de la journée mondiale de nettoyage « World Clean-up day »

le 15 septembre dernier, Ysabeau Rycx, de l'association Therum, a lancé une opération de nettoyage sur Belgentier. Cette journée mondiale citoyenne a été l'occasion pour 40 participants de collecter des déchets sauvages. Cette journée s'est conclue par un pique-nique convivial, animé en musique par Alexandre Faucillon, saxophoniste et professeur de l'Ecole de Musique la « Clé de Sol » de Belgentier. En dehors de cet événement, des journées de collecte sont également effectuées avec les élèves de l'école pour les sensibiliser au problème des déchets.



Journée mondiale citoyenne de collecte dans la bonne humeur

Dans ce même Parc, il vient d'être installé un hôtel à insectes offert par la Sté Urbavar, destiné à héberger toutes sortes d'insectes nécessaires à la pollinisation et à la biodiversité, dans le but de faciliter leur survie hivernale. Ce dispositif constitue un excellent support pédagogique pour



Le Jardin des Astuces organisé tous les ans par le COF



Gaël Vial, Sté Urbavar, présente l'hôtel à insectes

Dans la continuité des budgets précédents, la collectivité a poursuivi ses investissements au rythme de ses capacités budgétaires et ce en dépit de la stagnation des recettes. Nos taux d'imposition locaux restent inchangés, excepté celui concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui a été majoré de 20%. Cette majoration a été permise dans la mesure où Belgentier

figure parmi les 27 communes de l'agglomération toulonnaise situées à l'intérieur d'une zone où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements.

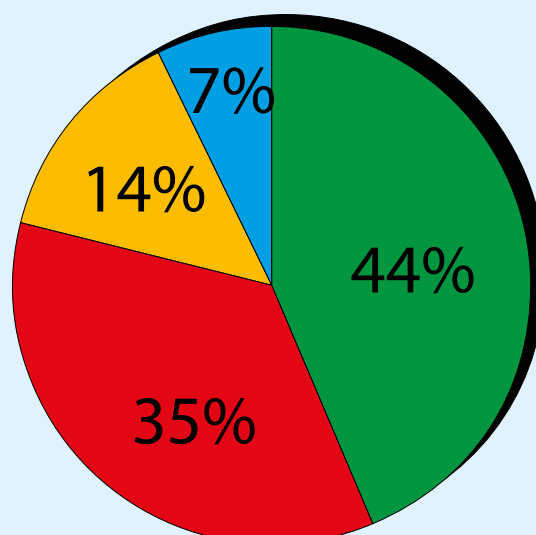
Comme l'année passée, les dépenses de fonctionnement ont été contenues grâce à des efforts de gestion notamment par l'arrêt de recrutement de personnel.

Nos investissements ont été affectés aux principales opérations suivantes :

- L'extension de la cour primaire :	94 000 € TTC
- La création d'un « city park » et rénovation d'une surface d'entraînement tennis :	63 200 € TTC
- Rénovation du cabanon communal de Valbelle en lieu de stockage :	6 786 € TTC
- Installation de feux tricolores :	17 690 € TTC
- Rénovation des surfaces des 2 tennis :	7 161 € TTC
- Création de dix caveaux dans l'ancien cimetière :	31 350 € TTC
- Remplacement d'une climatisation pour la salle H. Aycard :	7 130 € TTC
- Travaux de rénovation de la toiture de l'immeuble dit du « Relais de Poste » :	5 160 € TTC
- Travaux de rénovation du presbytère :	11 000 € TTC
- Caméras de vidéo -surveillance :	17 830 € TTC
- Installation d'une borne de recharge électrique :	2 824 € TTC

Répartition des dépenses globales du budget principal 2018 (évaluées globalement à 2 000 000 €)

Dépenses du personnel	877 000 €	44%
Dépenses d'exploitation et de gestion	704 350 €	35%
Dépenses d'équipement	273 000 €	14%
Dettes (intérêt + capital)	144 260 €	7%



Travaux communaux



Création d'un trottoir pour l'accès aux écoles



Dans le cadre du CISPD en partenariat avec l'association et la commune, un chantier éducatif a permis la restauration de la peinture des barrières et bancs de la place Général de Gaulle



Mise aux normes des accès pour les personnes handicapées



Evacuation d'arbres tombés sur le Chemin de Camp Long



M. Galoul Farid notre infatigable employé au service de votre propreté !



Saleuse en pleine action pour le déneigement



Pose d'une gaine pour le passage des cables d'alimentation des éclairages du chemin d'accès aux écoles



Pose de barrières de sécurité

Autres travaux

Jean-Luc VITRANT, Adjoint aux grands travaux
et Roger ANOT, Adjoint aux petits travaux



Construction des murs de soutènement par l'entreprise Urbavar pour la cour de l'école



Plantation d'arbres dans la cour de l'école



Réunion de fin de chantier de la cour dans la bonne humeur !



Terrassement pour la cour de l'école par l'entreprise Le Particulier du Terrassement



Goudronnage par la Sté Colas



Installation d'un City Park et rénovation de l'aire d'entraînement du tennis



Installation par la Sté Degreane de feux tricolores récompense pour limiter la vitesse à 30 km/h au coeur du village



Par le département de comblement du Vallon de la Font Sainte



Création d'un mur de soutènement pour l'élargissement du Chemin de Ferrantu. Travaux réalisés par le CCVG.



Rénovation de la toiture du cabanon de Valbelle par l'entreprise Garoute



Par le département des WC Peiresc en cours d'achèvement

Parc Naturel Régional de la Sainte Baume

Roger ANOT,
Adjoint à l'Urbanisme

Les 26 communes adhérentes au Syndicat mixte de préfiguration du PNR ont approuvé le 8 février 2017 une Charte les engageant pour 15 ans à mettre en œuvre le projet de protection et de développement du territoire du Parc.

Cette charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations et les mesures de mise en valeur et de développement du Parc dont il ressort quatre ambitions fortes pour ce territoire :

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble.

Elle engage donc les collectivités du territoire (Communes, Intercommunalités, Départements et Région), ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret.

Ce dernier a été pris le 21 décembre 2017 portant création du « **Parc naturel régional de la Sainte-Baume** » qui devient le 52^e Parc naturel de France !

Territoire d'une nature exceptionnelle, la Sainte-Baume, avec ses richesses géologiques, souterraines et la spécificité de son patrimoine culturel et spirituel est donc reconnue au titre de « Parc naturel régional » et tout



récemment sa forêt est devenue la 10^e forêt française à se voir décerner le label Forêt d'exception !

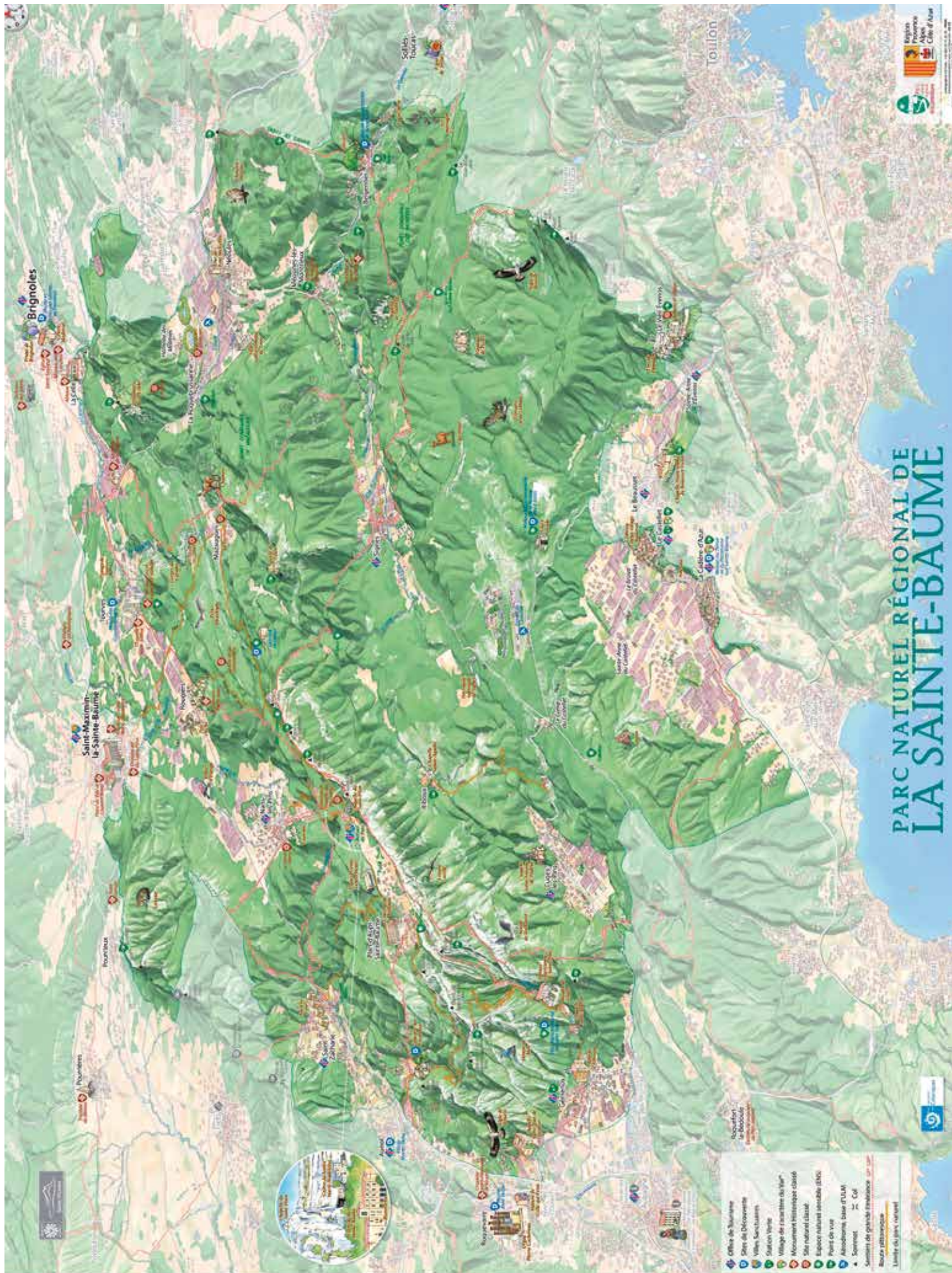
Ce Parc naturel régional de la Sainte-Baume de 81 500 ha dont 80% se situent en espaces naturels, rassemble 26 communes sises sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône regroupant 58 500 habitants. Il occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix en Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures, du Verdon et de Port-Cros.

Sont donc classés sous la dénomination de « Parc naturel régional de la Sainte-Baume » :

- **En totalité**, les territoires des communes de : Belgentier, Cuges-les-Pins, la Celle, La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes-les-Montrieux, Nans-les-Pins, Néoules, Plan d'Aups Sainte Baume, Riboux, Rougiers, Saint-Zacharie, Signes, Tourves.
- **En partie**, les territoires des communes de : Auriol, Brignoles, Evenos, Gémenos, La Cadière d'Azur, Le Beausset, Le Castellet, Pourcieux, Pourrières, Roquevaire, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Solliès-Toucas.

Notre Parc naturel régional propose de multiples activités répertoriées dans un catalogue que vous pouvez vous procurer gratuitement à la mairie, ainsi qu'une carte du territoire. Surtout n'hésitez pas à visiter régulièrement le site du PNR www.pnr-saintebaume.fr pour vous tenir informés des actions menées.





Ecole-ALSH



ALSH Boucherie



ALSH Buraliste

Il y a un an, la municipalité a mis en place pour les parents d'élèves, un service d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à l'école tous les mercredis matins de 7h30 à 12h30 pendant la période scolaire. En moyenne, sur la base d'une trentaine d'inscriptions, une vingtaine d'enfants est prise en charge dans l'école par une équipe motivée et compétente qui, autour d'un projet pédagogique, propose toutes sortes d'activités fortement appréciées.

Corinne Fabre et Nadia Reggazzoni, encadrées par Géraldine Figard la directrice, animent ce centre avec beaucoup de dévouement et de professionnalisme autour d'objectifs éducatifs, pédagogiques et opérationnels bien définis et structurés afin de permettre l'épanouissement de l'enfant, son développement et son autonomie.

On retiendra qu'à côté des jeux et activités adaptées, la connaissance de l'environnement de l'enfant et celui de son village sont des thèmes développés dans ce projet, ce qui explique les sorties hors de l'école.



ALSH Boulangerie



ALSH Ferme pédagogique



ALSH Carnaval



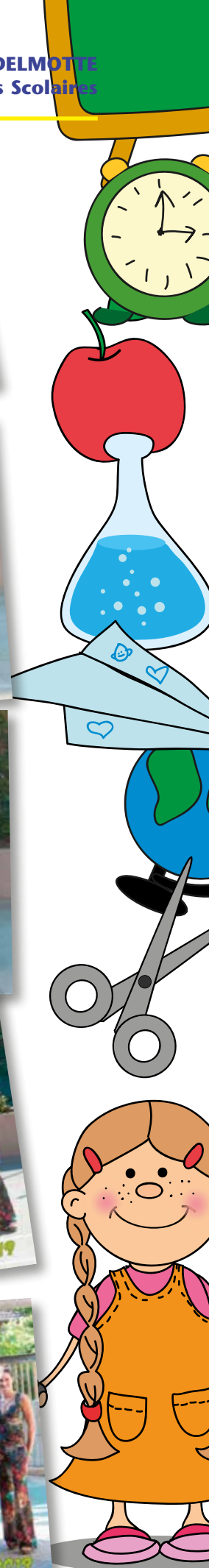
ALSH Epicerie



ALSH Séance de jeux

Année scolaire

Sylvaine DELMOTTE
Adjointe aux affaires Scolaires



Naissances

FREDOUILLE LUIS Maxence	né le 5 janvier 2018 à HYERES
DYKCIK LOUIS Lucas	né le 5 février 2018 à TOULON
BELMONDO Charlie	née le 23 février 2018 à TOULON
VIVES Meï	née le 15 avril 2018 à TOULON
COUPPEY Nina	née le 21 avril 2018 à HYERES
BADIN Layna	née le 2 mai 2018 à TOULON
CARAVEN Maïli	née le 3 mai 2018 à TOULON
DECHIRAT Nina	née le 20 juillet 2018 à TOULON
SPANU ROUSSOT Anna	née le 26 juillet 2018 à TOULON
ZUNN Cassandre	née le 5 septembre 2018 à TOULON
CAPPY Tino	né le 26 septembre 2018 à TOULON
ALCINA Loukas	né le 29 septembre 2018 à TOULON
OGOULA RENKEY Nesta	né le 16 octobre 2018 à TOULON
BARDIN Aurélien	né le 22 octobre 2018 à HYERES
DELMOTTE Logan	né le 1 ^{er} novembre 2018 à TOULON

Mariages

LANTER Laurent et ROMERO Marine	15 juin 2018
PROTIN Henri et NOURREDDINE Saloua	16 juin 2018
PARISOT Claude et BRUNEL Anne-Charlotte	23 juin 2018
CAMOLLI Christophe et MEHDI Charlotte	7 juillet 2018
BARONE David et AUBERT Jessica	28 juillet 2018
LEBEAU Vincent et MAUREL Fanny	28 juillet 2018
GRENIER Maxime et PASTOURET Jessica	4 août 2018
DEVRED Julien et ARDUIN Anaïs	31 août 2018
DAMIANI Daniel et ORSINI Bernadette	1 ^{er} septembre 2018



Décès

PASTOR Lucien	6 janvier 2018
CASTEGNEDOLI Jean-Paul	20 janvier 2018
SOUQUET Jacques	3 février 2018
DEHRI Ahmed	22 février 2018
TEISSEIRE Alain	23 mars 2018
CARAVEN Isabelle née LOUBETTE	14 avril 2018
GERY Jean	29 avril 2018
LEBLANC Hélène née KLINGENMEYE	8 mai 2018
VIVES Meï	8 mai 2018

BOUHIER Nicole	14 juin 2018
DELAHAYE Lucienne née JACQUOT	9 juillet 2018
FRECH Sonia	15 août 2018
MERLO Sébastien	13 août 2018
LEMOIGNE François	13 septembre 2018
FRANI Jean	3 octobre 2018
HORN Jeanne née DUBOIS	23 octobre 2018
PIRE Basile	2 décembre 2018

NUMÉROS UTILES

• Mairie de Belgentier	04.94.33.13.00
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h	
site internet	www.belgentier.fr
• Ecole communale	04.94.48.94.43
• Agence Postale Communale	04.94.33.13.06
ouvert du lundi au vendredi 8h00 à 12h00	
• Vos droits et démarches	
ALLO SERVICE PUBLIC	3939 service-public.fr
• Police municipale	06.08.36.22.47 ou 06.08.36.22.74
• Pompiers, Police et Samu	112
• Centre anti-poison	04.91.75.25.25
• S.O.S. enfance maltraitée	119
• Hôpitaux	
Ste Musse	04.94.14.50.00
Ste Anne	04.83.16.20.14
Hyères	04.94.00.24.00
• Cabinet dentaire	
Dr Rémi FANTINO	04.94.48.96.07
• Cabinet Médical	04.94.48.91.83
Dr M. DUPONT BRULANT	06.82.40.31.94
Dr F. DE MONTCLOS	06.63.14.47.89
• Masseur kinésithérapeutes	
Julien PENALVA	04.94.48.93.14
Heifara Franck MIROT	06.65.24.89.82
• Cabinet d'infirmiers	
Répondeur	04.94.48.98.93
Guillaume FICHET	06.18.40.85.92
Philippe ANGENEAU	06.83.17.46.54
Jean-Fred LEBEAU	06.31.68.44.90
• Cabinet d'ostéopathie	
Lionel JOURDAN	07.68.15.02.64

PERMANENCES :

- **C.L.I.C. de la Vallée du Gapeau** (Centre d'aide gratuit de proximité et conseils aux personnes âgées), Tél. 04.94.33.10.62
- **C.C.A.S.** : consultation en mairie sur rendez-vous au 04.94.33.13.00
- **M.S.A.P (Maison de Service Public à Solliès-Pont)** : 04.94.33.38.61
- **ASSISTANTE SOCIALE** : permanence en mairie le mardi uniquement sur rendez-vous au 04.94.20.95.15
- **S.S.I.A.D (Aides aux personnes)** : 04.94.33.10.60
- **CONSULTATION JURIDIQUE** : Le 2^e lundi de chaque mois sur RDV auprès de la mairie
- **ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS, FERRAILLE, ET DECHETS VERTS** par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au domicile des intéressés sur RDVs au 04 94 27 87 31
- **DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE** : pour tout dépôt d'encombrants, ferraille et déchets verts sur présentation d'un badge se présenter à Solliès-Pont : Zac de la Poulasse, avenue de l'arlésienne - Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h (Tél. 04.94.35.14.28).

INFORMATIONS UTILES :

- **Permanence de nuit** : en cas d'urgence, toute personne peut appeler la Mairie (04 94 33 13 00) pour joindre la Police Municipale
- **Bureau de poste** : Ouvert le matin de 8h00 à 12h00 du lundi au vendredi, téléphone 04.94.33.13.06
- **Garderie périscolaire** : Il est rappelé que les parents peuvent laisser leur(s) enfant(s) scolarisés à la garderie de l'école de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, inscription au préalable en mairie.
- **Recensement militaire** : les jeunes gens ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie au cours de leur mois d'anniversaire.
- **Pôle Emploi** : nous dépendons de l'antenne d'Hyères. Inscription par téléphone (39.49) ou sur internet : <http://www.pole-emploi.fr/>
- **La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau** : propose aux personnes âgées de 65 ans ou 60 ans en cas d'incapacité au travail et aux personnes handicapées un service de téléalarme qui, grâce à un transmetteur vous permettra d'être secouru en cas de chute, d'agression, de malaise... Pour toute information, constitution de dossier et mise à disposition de l'appareil, contactez la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au 04.94.33.10.62.
- Il est également proposé aux personnes âgées dès 65 ans ou 60 ans selon les mêmes conditions que ci-dessus, **un service de portage de repas à domicile** au tarif de 7,16 € TTC la journée (midi et soir). Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au 04.94.33.10.62
- **Coopérative Oléicole** : Magasin ouvert les lundis, mercredis et samedis matins de 9h30 à 12h sauf les jours fériés. Tél. 04.94.48.98.80
- **VAR'LIB** : Tous les jours, toute l'année, 2 € le trajet - Voir les horaires : Abri Bus, sur le site www.transports.var.fr ou en mairie.



Bal avec le live music show sur la place Général de Gaulle pour la fête votive



Exposition réussie sur l'art campanaire organisée par l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau en partenariat avec la Maison du Patrimoine

Culture et animations



Fête votive



Un public enchanté par la soirée Showxxelle

Culture et animations



Culture et animation



Théâtre « 3 femmes et demi »

Bonne et heureuse année 2019

